

MARCHES

Un optimisme raisonné...

Le DJ Eurostoxx 50 a gagné 18.5% au 3ème trimestre 2009. Cette hausse, la plus forte depuis le 4T 1999, tient à l'amélioration globale des conditions économiques et à la reprise des opérations de fusions/acquisitions. Cette revalorisation des actions traduit indiscutablement un retour de la confiance. La chute du dollar, voire la remise en cause de son statut de monnaie de réserve, est par contre une conséquence plus négative.

Le marché obligataire reste bien orienté avec des taux à court terme qui restent historiquement bas. Mais les taux à long terme pourraient retrouver le chemin de la hausse, anticipation qui nous incite à la prudence sur les échéances longues. Sur les marchés des matières premières, le pétrole s'est stabilisé au même niveau qu'au début du trimestre, malgré une volatilité qui reste soutenue.

A brève échéance, les investisseurs restent attentifs à la publication des résultats trimestriels. Des prises de bénéfices ne sont pas exclues, d'autant que les principaux marchés boursiers ont atteint leurs zones de résistance. Mais nous restons optimistes sur l'évolution des marchés actions à moyen terme considérant que les niveaux de valorisation restent attractifs. Nous privilégions une grande sélectivité dans le choix des titres.

PATRIMOINE et FISCALITE

Ce qui va changer pour vos placements en 2010

Début septembre, nous avons adressé, comme l'exige la réglementation, à l'ensemble des porteurs de parts des Fonds Communs de Placement Actions Loisirs et Sports et Europe Provence un courrier relatif aux frais de gestion. Nous avons en effet décidé de porter ces frais à 2%, en ligne avec ceux de Valeurs Féminines, contre respectivement 1.5% et 1.75% auparavant. Ce changement est neutre pour les porteurs car ces frais sont intégrés dans les performances et sont imputés sur la valeur liquidative des fonds.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'évolution des 4 FCP de CPG depuis début 2009 qui progressent en moyenne de 27,2% contre 15,7% pour l'Eurostoxx 50.

Le projet de Loi de Finances 2010 marque une nette évolution quant à la taxation des plus-values de placement. En effet, le seuil d'exonération d'imposition sur les plus-values pour des cessions annuelles inférieures à 25 730€ va disparaître au 1er janvier 2010. Par conséquent, d'ici fin 2009, il sera opportun d'effectuer un certain nombre de mouvements sur vos comptes titres pour bénéficier de l'environnement fiscal actuel. En revanche, les comptes PEA ne subissent aucun changement.

lettre rédigée le 16 octobre 2009

EVOLUTION DE NOS FONDS ET DES PRINCIPAUX INDICES

25/09/2009	<u>VL</u>	<u>sur 1 mois</u>	<u>2009</u>	<u>sur 1 an</u>	<u>sur 5 ans</u>	<u>date de création</u>
ACTIONS LOISIRS ET SPORTS	126,78	1,78%	22,69%	-11,57%	-18,63%	15/12/2000
EUROPE PROVENCE	164,93	3,78%	30,97%	4,86%	27,93%	25/04/2003
VALEURS FEMININES	134,96	2,94%	31,12%	0,22%		14/10/2005
CPG MULTIGESTION	66,51	3,08%	23,90%	-10,07%		30/03/2007
CAC 40	3739,14	1,25%	16,20%	-10,19%	1,79%	
EURO STOXX 50	2831,95	1,01%	15,70%	-10,28%	3,35%	
S P 500	1044,38	1,50%	15,62%	-13,90%	-5,92%	
LINGOT D'OR en €	21940,00	2,09%	10,81%	12,57%	106,01%	
PETROLE BRENT en \$	66,42	-7,00%	68,02%	-34,77%	47,27%	
	Cours au	Cours au	Cours au	Cours au	Cours au	
	25/09/09	28/08/09	31/12/08	26/09/08	24/09/04	
€/ \$	1,4696	1,4303	1,3994	1,4599	1,2271	
	Variation	2,75%	5,02%	0,66%	19,76%	
EURIBOR 3 MOIS	0,74%	0,83%	2,89%	5,14%	2,12%	
OAT 10 ANS	3,44%	3,45%	3,33%	4,43%	3,98%	

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.